

# Saint-Leu : la pub illégale dans le viseur d'Extinction Rebellion

Par Clicanoo

08/01/2022 - 19:43



*L'affichage publicitaire, notamment illégale par sa dimension, "encourage à la surconsommation" pour les activistes d'Extinction Rebellion.*

**Une trentaine de panneaux publicitaires ont été décorés d'une croix à la peinture rouge. Résultat de l'action du collectif militant qui entendait par là sensibiliser à la publicité illégale sur le territoire.**

A force de les voir, on ne les remarque même plus mais les panneaux publicitaires de la commune saintleusienne étaient ce samedi parés d'un nouvel appareil. Une grande croix rouge est apparue sur une trentaine de ces affiches dans les alentours du centre ville. Un travail revendiqué et assumé par le collectif Extinction Rébellion Réunion, qui tenait là une opération coup de poing pour alerter sur un problème de premier plan: la publicité illégale.

« On veut pointer l'inaction du préfet qui ne fait rien pour changer les choses », souligne Adrien, membre du groupe d'activistes, en faisant référence à une récente étude de [l'association Paysages de France](#) sur la situation de l'île en matière d'affichage publicitaire. En avril dernier, le rapport mettait en lumière plus de 70 panneaux sur la commune de Saint-Leu qui ne respectent pas la nouvelle législation de 2015 en termes d'emplacement ou de taille. « Depuis la remise de ces observations à la préfecture, rien n'a été fait par les services de l'Etat », regrette Adrien pour qui l'opération de ce samedi est avant tout un moyen de se faire entendre sur une problématique majeure. « Pour lutter contre le dérèglement climatique, la publicité est l'ennemi n°1 car elle encourage la sur-consommation comme pour les voitures ou les fast-foods », explique le militant au pied d'une affiche pour une compagnie aérienne.

S'ils ont conscience que les panneaux seront vite recouverts et nettoyés, les membres d'Extinction Rebellion espèrent avoir attiré l'oeil du grand public pour sensibiliser à ce sujet.

**Skander Farza**